N° 11-626-X au catalogue — N° 076
ISSN 1927-5048
ISBN 978-0-660-23773-2

Aperçus économiques

Obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre au Canada : données probantes fondées sur des enquêtes

par René Morissette
Division de l'analyse sociale et de la modélisation

Date de diffusion : le 17 novembre 2017

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
[p]	provisoire
[r]	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E]	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre au Canada : données probantes fondées sur des enquêtes

par René Morissette, Division de l'analyse sociale et de la modélisation

En 2016, la majorité des chômeurs ont indiqué qu'ils ne déménageraient pas dans une autre province ou ailleurs dans leur province si on leur offrait un emploi. L'étude a permis de conclure que les principales raisons pour ne pas déménager sont le désir de rester proche de sa famille et de ses amis ou de prendre soin d'un membre de sa famille, ou encore la volonté du conjoint ou de la conjointe ou des enfants de ne pas déménager. L'étude souligne que les décisions des Canadiens de déménager dans le cadre d'un emploi peuvent s'expliquer par des facteurs d'ordre social et économique. Les données sont tirées de l'Enquête sociale générale de 2016 et se rapportent aux chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui ne sont pas étudiants.

Introduction

Au cours des 50 dernières années, le pourcentage de la population en âge de travailler ayant migré dans une autre province a diminué, passant d'environ 2 % au début des années 1970 à environ 1 % en 2015 (graphique 1). Cette baisse peut s'expliquer, en partie, par le nombre accru de travailleurs plus âgés au sein de la population active, ces derniers étant moins mobiles que leurs homologues plus jeunes. Cependant, le vieillissement de la population active ne peut expliquer entièrement cette tendance, car la mobilité interprovinciale a également diminué dans les différentes catégories d'âge et de sexe. Par exemple, la mobilité interprovinciale des hommes âgés de 35 à 39 ans a diminué de manière très similaire au cours de la période visée (graphique 1)[1].

Puisque les écarts entre les régions au chapitre des taux de chômage persistent au fil du temps (graphique 2), les économistes se penchent depuis longtemps sur les facteurs qui pourraient inhiber ou favoriser la mobilité de la main-d'œuvre au Canada (voir, entre autres, Courchene, 1970, 1984; Grant et Vanderkamp, 1976, Vanderkamp, 1968, 1971; Gomez et Gunderson, 2007; Day et Winer, 2012) et tentent de déterminer si la mobilité de la main-d'œuvre au Canada est suffisamment élevée[2]. Il est généralement admis que les écarts spatiaux de croissance de la rémunération et des possibilités d'emploi pourraient entraîner une augmentation de la mobilité de la main-d'œuvre en provenance des régions économiquement défavorisées vers des régions plus dynamiques, tandis que les paiements de transfert relativement généreux dans les régions à taux de chômage élevé pourraient inhiber cette mobilité.

Graphique 1
Pourcentage de la population ayant migré dans une autre province l'année suivante, de 1971 à 2015

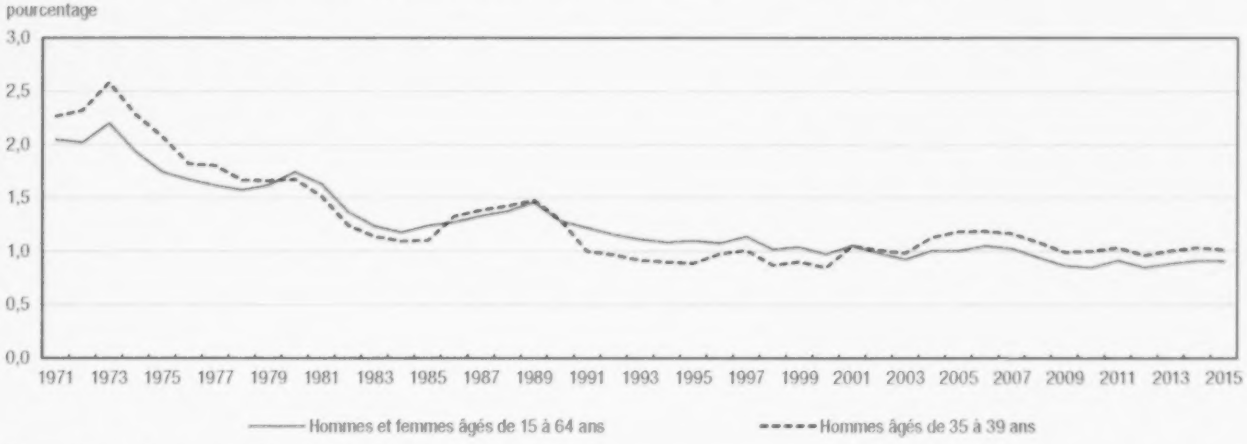

Sources : Statistique Canada, tableaux CANSIM 051-0001 et 051-0012.

1. La convergence des revenus entre les provinces et le rétrécissement des écarts de salaires entre les provinces (voire l'absence de tels écarts) au sein des professions pourraient aussi avoir contribué à la diminution de la mobilité interprovinciale.
2. Gomez et Gunderson (2007) ont identifié plusieurs obstacles possibles à la mobilité interprovinciale de la maind'œuvre, tels que l'accréditation professionnelle et les permis, la réglementation et les exigences linguistiques, les différences au chapitre des systèmes d'éducation, les paiements de transfert, comme l'assurance-emploi, les pratiques d'embauche et d'approvisionnement privilégiées par les administrations publiques, ainsi qu'une insuffisance de renseignements sur les possibilités d'emploi.

Bien que la théorie économique ait depuis longtemps insisté sur le rôle potentiel que les écarts entre les régions au chapitre de l'emploi, des salaires et du filet social pourraient jouer, un autre courant de la littérature a décrit un rapport positif solide entre le capital social (par exemple, la famille, les amis, les liens communautaires et le quartier) et le bien-être (Helliwell et Putnam, 2004; Helliwell, Layard et Sachs, 2012). Si ce rapport positif rend compte en partie de l'effet causal du capital social sur le bien-être des particuliers, et si la mobilité de la main-d'œuvre provoque, du moins temporairement, une perturbation du capital social, l'appartenance à un réseau social fort pourrait réduire la volonté de déménager dans une région différente. Par conséquent, la mobilité de la main-d'œuvre peut être freinée autant par des facteurs sociaux que par des facteurs économiques[3].

Malgré l'intérêt de longue date des chercheurs et des décideurs à l'égard des facteurs susceptibles de favoriser ou d'entraver la mobilité, relativement peu de données sont disponibles pour évaluer directement l'importance relative d'obstacles particuliers. Le manque de données sur ces obstacles été mis en évidence au cours des dernières années. Dans une étude qui visait à dégager les écarts des savoirs les plus importants en matière d'obstacles interprovinciaux à la mobilité de la main-d'œuvre au Canada, MacMillan et Grady (2007, p. 31) soutiennent que « le plus important écart des savoirs concerne l'ampleur des obstacles réglementaires à la mobilité de la maind'œuvre ainsi que leurs répercussions et leurs coûts. » De manière générale, il existe actuellement peu de données sur la mesure dans laquelle les chômeurs canadiens choisissent de ne pas déménager en raison de la famille, des amis, du coût de logement, de la difficulté à faire reconnaître leurs titres de compétence dans les autres provinces ou d'autres raisons financières.

Le présent article constitue la première étape du processus visant à combler cet écart des savoirs. L'étude examine, au moyen de données de l'Enquête sociale générale de 2016, la mesure dans laquelle les chômeurs canadiens déclarent que la difficulté à faire reconnaître leurs titres de compétence hors de leur province, le coût de logement, la famille, les amis ou des raisons financières les empêchent d'accepter des offres d'emploi à l'extérieur de leur province de résidence ou dans d'autres villes de leur province de résidence. Pour la première fois au Canada, l'étude fournit des données d'enquête représentatives, recueillies directement auprès des chômeurs, sur les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre[4]. L'étude porte sur les chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui ne sont pas étudiants.

Graphique 2
Taux de chômage, Canada et les provinces de l'Atlantique, de 1953 à 2016

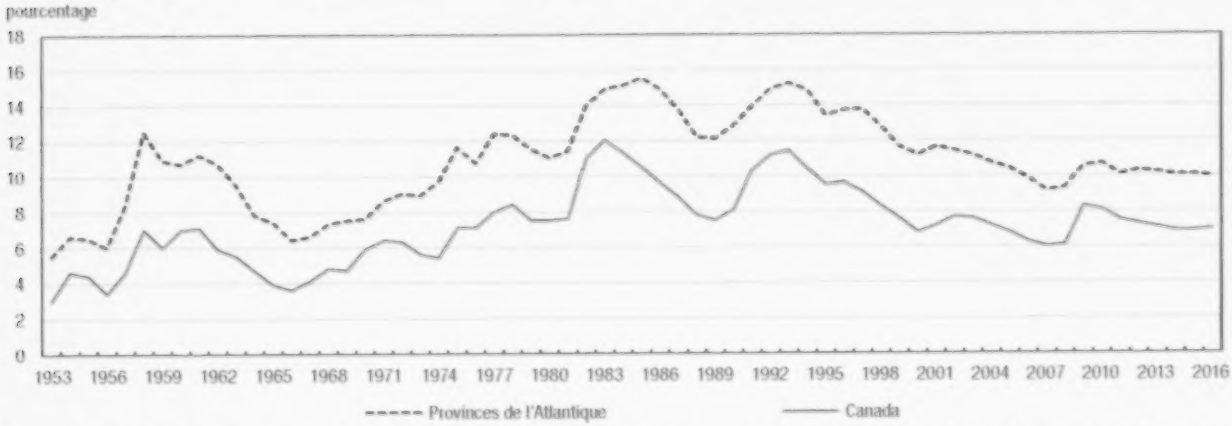

Note : Avant 1976, le taux de chômage était défini en fonction des membres de la population active âgés de 14 ans et plus. À partir de 1976, il est défini en fonction des membres de la population active âgés de 15 ans et plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

3. La théorie économique traite généralement la perturbation du réseau social comme un coût non monétaire dans son examen de la décision d'une personne de déménager ou non.
4. Les raisons pour lesquelles les chômeurs préfèrent ne pas déménager sont difficiles à aborder au moyen de méthodes économétriques et de données conventionnelles. Le fait de demander aux chômeurs eux-mêmes pourquoi ils préfèrent ne pas déménager pourrait clarifier les divers obstacles à la mobilité. De même, les économistes se demandent depuis longtemps pourquoi les entreprises ne réduisent pas les salaires nominaux pendant les récessions. Après l'étude de Bewley (1999), où plusieurs employeurs ont été interviewés et ont dû indiquer les raisons pour lesquelles ils s'abstenaient de le faire, la compréhension des économistes des facteurs expliquant la rigidité des salaires nominaux s'est considérablement améliorée.

Obstacles à la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre

Environ le tiers (32 %) des chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui n'étaient pas étudiants en 2016 ont déclaré n'avoir aucun obstacle à la mobilité interprovinciale, c'est-à-dire qu'ils ont répondu « Non » à la question suivante (Statistique Canada, s.d., LPW_Q14) :

> « Si l'on vous offrait un emploi dans une autre province, y aurait-il un empêchement à accepter cet emploi? »

Les deux tiers restants ont déclaré que, pour une raison quelconque[5], ils ne déménageraient pas dans une autre province s'ils recevaient une offre d'emploi d'un employeur à l'extérieur de leur province[6].

Comme prévu, les chômeurs âgés de moins de 40 ans ou non mariés étaient plus disposés à accepter des offres d'emploi à l'extérieur de leur province que leurs homologues mariés ou âgés de 40 ans et plus (tableau 3). Par exemple, 39 % des personnes non mariées ont déclaré qu'aucun obstacle ne les empêcherait d'accepter de telles offres d'emploi, alors que 25 % des personnes mariées ont répondu de la même façon. De plus, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de signaler l'absence d'obstacles à la mobilité[7].

Si les deux tiers des chômeurs canadiens ont indiqué qu'ils ne déménageraient pas dans une autre province pour occuper un emploi, la moitié d'entre eux ont déclaré que leur décision s'expliquait surtout par des motifs familiaux et sociaux. Plus précisément, 30 % des répondants ont indiqué que leur désir de rester proches de leur famille et de leurs amis était la principale raison pour laquelle ils ne voulaient pas déménager, 13 % des répondants ont déclaré que leur conjoint ou conjointe ou leurs enfants ne voudraient pas déménager, et près de 7 % des répondants ont indiqué qu'ils devaient prendre soin d'un membre de la famille (tableau 1-1).

Les raisons financières étaient beaucoup plus rares. Seulement 10 % de tous les chômeurs canadiens ont affirmé que la raison principale pour laquelle ils ne déménageraient pas dans une autre province pour occuper un emploi est que ce ne serait pas possible pour des raisons financières ou que le logement coûterait trop cher ailleurs.

Un très faible nombre de personnes ont indiqué qu'elles ne déménageraient pas en raison de la difficulté à faire reconnaître leurs titres de compétence dans une autre province (1 %) ou parce qu'un déménagement serait trop exigeant (1 %). Environ 6 % d'entre eux ont déclaré qu'ils ne déménageraient pas pour d'autres raisons.

Graphique 3
Pourcentage de chômeurs qui ne déclarent aucun obstacle à la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre

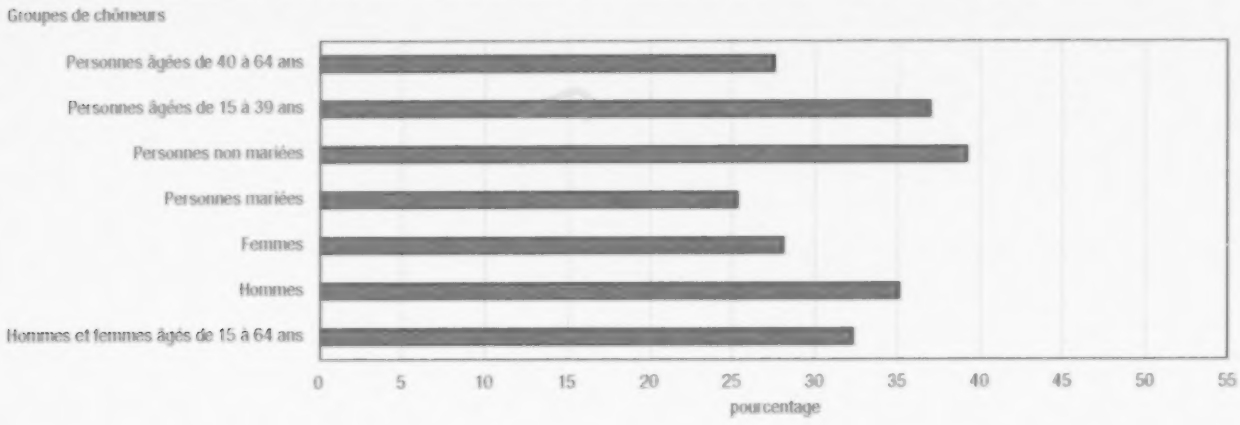

Note : Les chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui ne sont pas étudiants.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2016.

5. Les raisons possibles sont les suivantes : a) rester proche de sa famille et de ses amis; b) prendre soin d'un membre de sa famille; c) le conjoint ou la conjointe ou les enfants ne voudraient pas déménager; d) un déménagement serait trop exigeant; e) le logement coûte trop cher ailleurs; f) un déménagement ne serait pas possible pour des raisons financières; g) les titres de compétences ne sont pas reconnus à l'extérieur de la province; h) autres (Statistique Canada, s.d.). Parmi ces options, les répondants doivent indiquer la **principale** raison pour laquelle ils ne déménageraient pas.
6. Les données de la deuxième vague de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) de Statistique Canada soutiennent l'idée selon laquelle seulement une minorité de chômeurs sont disposés à déménager dans une autre province. Dans cette enquête, à la question « Déménageriez-vous dans une autre province si on vous offrait un emploi qui vous convient? » (Statistique Canada, 2016, LSUP_020), seulement 22 % des chômeurs non étudiants âgés de 18 à 64 ans en 2014 ont répondu « Oui ».
7. Comme on le montrera plus loin, la différence s'explique en partie par le fait que les femmes déclarent plus souvent qu'elles ne sont pas disposées à déménager parce que leur conjoint ou conjointe ou leurs enfants ne voudraient pas déménager.

Par conséquent, trois constatations clés ressortent jusqu'à présent. Premièrement, les deux tiers des chômeurs canadiens ont indiqué qu'ils ne déménageraient pas s'ils recevaient une offre d'emploi à l'extérieur de leur province de résidence. Cela donne à penser que le sous-ensemble de chômeurs qui sont disposés à pourvoir des postes vacants dans des provinces ayant une économie dynamique est, a priori, assez limité. Deuxièmement, la moitié des chômeurs ont déclaré que des facteurs sociaux (les préférences des membres de la famille ou le désir de rester proche de la famille et des amis) constituaient la raison principale pour laquelle ils ne voulaient pas déménager dans une autre province. Ces constatations font ressortir l'importance des liens sociaux comme facteur déterminant de la volonté d'une personne de migrer dans d'autres provinces. Troisièmement, il y a très peu de données probantes, s'il en existe, indiquant que l'incapacité de faire reconnaître ses titres de compétences à l'extérieur de sa province constitue un obstacle important à la mobilité sur le plan empirique.

Tableau 1-1
Pourcentage de chômeurs qui ne déménageraient pas dans une autre province, selon la principale raison pour ne pas déménager et selon certains groupes — partie 1

Principale raison pour ne pas déménager dans une autre province	Personnes âgées de 15 à 64 ans	Hommes	Femmes	Personnes âgées de 15 à 39 ans	Personnes âgées de 40 à 64 ans	Personnes mariées	Personnes non mariées
				pourcentage			
Raisons personnelles	**40,8**	**44,9**	**57,0**	**44,3**	**55,4**	**61,5**	**36,0**
Pour rester proche de la famille et des amis	30,0	28,4	32,4	32,0	28,0	30,3	29,7
Pour prendre soin d'un membre de la famille	6,5	7,5	5,1	2,6	10,4	7,3	5,7
Mon conjoint ou conjointe ou mes enfants ne voudraient pas déménager	13,3	9,1	19,6	9,6	17,0	23,9	2,6
Un déménagement serait trop exigeant	1,3	2,0	0,3	1,2	1,4	1,6	1,0
Le logement coûte trop cher ailleurs	1,2	1,0	1,4	1,4	1,0	0,0	2,4
Un déménagement ne serait pas possible pour des raisons financières	8,9	10,1	7,1	10,6	7,1	4,0	13,8
Mes titres de compétences ne sont pas reconnus à l'extérieur de ma province	0,6	0,8	0,4	0,0	1,2	0,3	0,9
Autre	5,8	6,2	5,2	5,6	6,0	7,3	4,2
Ne sait pas	0,2	0,0	0,6	0,0	0,5	0,0	0,5
Total	**67,7**	**64,9**	**71,9**	**63,0**	**72,5**	**74,7**	**60,8**
				numéro			
Taille de l'échantillon	660	365	295	267	393	317	343

Note : L'échantillon est composé de chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui ne sont pas étudiants. En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2016.

Le tableau 1-1 montre également que les femmes étaient deux fois plus susceptibles que les hommes d'avoir déclaré qu'elles ne déménageraient pas parce que leur conjoint ou conjointe ou leurs enfants ne voudraient pas déménager. La différence peut s'expliquer, du moins en partie, par le fait que bon nombre de femmes demeurent un soutien secondaire dans leur famille et que, par conséquent, elles prennent en compte le statut professionnel de leur conjoint au moment d'évaluer des offres d'emploi. Comme prévu, les personnes non mariées (dont certains sont des parents seuls) étaient beaucoup moins susceptibles que les personnes mariées d'avoir mentionné ce facteur comme principale raison pour laquelle ils ne voudraient pas déménager. Elles étaient par contre plus susceptibles que les personnes mariées d'avoir déclaré que le déménagement ne serait pas possible pour des raisons financières.

Le tableau 1-2 montre que les chômeurs ayant fait des études postsecondaires ont déclaré plus souvent (16 %) que leurs homologues moins scolarisés (9 %) qu'ils ne déménageraient pas parce que leur conjoint ou conjointe ou leurs enfants ne voudraient pas déménager. Les chômeurs qui ont éprouvé des difficultés financières[8] depuis qu'ils ont commencé leur recherche d'emploi ont indiqué que le déménagement ne serait pas possible deux fois plus souvent (13 %) que ne l'ont fait leurs homologues qui n'ont pas éprouvé de telles difficultés financières (6 %).

8. Les difficultés financières sont définies à partir de la question suivante : « Depuis que vous cherchez du travail, avez-vous eu des difficultés financières, comme avoir à vendre des biens, emprunter de l'argent ou contracter un prêt? » (Statistique Canada, s.d., LPW_Q10).

Tableau 1-2
Pourcentage de chômeurs qui ne déménageraient pas dans une autre province, selon la principale raison pour ne pas déménager et selon certains groupes — partie 2

Principale raison pour ne pas déménager dans une autre province	Personnes âgées de 15 à 64 ans	Personnes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant un niveau de scolarité inférieur	Personnes plus scolarisées	Personnes qui cherchent un travail depuis 16 semaines ou moins	Personnes qui cherchent un travail depuis plus de 16 semaines	Personnes ayant éprouvé des difficultés financières	Personnes n'ayant éprouvé aucune difficulté financière
				pourcentage			
Raisons personnelles	**49,8**	**44,9**	**52,6**	**48,2**	**51,9**	**46,2**	**52,6**
Pour rester proche de la famille et des amis	30,0	28,2	31,0	29,8	30,2	26,2	32,9
Pour prendre soin d'un membre de la famille	6,5	7,5	6,0	3,8	10,0	8,7	4,8
Mon conjoint ou conjointe ou mes enfants ne voudraient pas déménager	13,3	9,2	15,6	14,5	11,7	11,3	14,8
Un déménagement serait trop exigeant	1,3	0,9	1,5	1,0	1,6	1,5	1,1
Le logement coûte trop cher ailleurs	1,2	3,2	0,0	1,0	1,5	1,1	1,3
Un déménagement ne serait pas possible pour des raisons financières	8,9	8,5	9,1	8,4	9,5	12,5	6,0
Mes titres de compétences ne sont pas reconnus à l'extérieur de ma province	0,6	0,0	0,9	0,8	0,3	0,3	0,8
Autre	5,8	9,7	3,5	6,9	4,3	5,7	5,8
Ne sait pas	0,2	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0	0,4
Total	**67,7**	**67,2**	**68,1**	**66,7**	**69,1**	**67,3**	**68,1**
				numéro			
Taille de l'échantillon	660	256	404	380	280	280	380

Note : L'échantillon est composé de chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui ne sont pas étudiants. En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2016.

Obstacles à la mobilité intraprovinciale de la main-d'œuvre

Alors qu'environ un tiers des chômeurs ont déclaré qu'ils étaient disposés à accepter une offre d'emploi provenant de l'extérieur de leur propre province, plus de 4 répondants sur 10 (43 %) ont déclaré être disposés à accepter des offres d'emploi dans d'autres villes de leur province de résidence[9]. Comme c'était le cas pour la mobilité interprovinciale, la volonté d'accepter un emploi dans d'autres villes était plus forte chez les hommes, les personnes de moins de 40 ans et les personnes non mariées que chez les autres groupes.

Dans l'ensemble, 36 % des chômeurs ont indiqué qu'ils n'accepteraient pas une offre d'emploi dans d'autres villes parce qu'ils voulaient rester proches de leur famille et de leurs amis ou parce que leur conjoint ou conjointe ou leurs enfants ne voudraient pas déménager (tableau 2-1).

Près de 15 % ont répondu qu'ils ne déménageraient pas dans une autre ville, car le déménagement serait trop exigeant, que le logement serait trop cher ailleurs ou que le déménagement ne serait pas possible pour des raisons financières. Environ 6 % ont déclaré qu'ils ne déménageraient pas pour d'autres raisons.

Donc, 57 % des chômeurs ont déclaré que, pour une raison quelconque, ils ne déménageraient pas dans une autre ville s'ils recevaient une offre d'emploi d'un employeur dans leur province.

En général, les modèles présentés dans les tableaux 2-1 et 2-2 sont très semblables à ceux présentés dans les tableaux 1-1 et 1-2. Peu importe les groupes étudiés, entre 52 % et 73 % des chômeurs qui ne déménageraient pas dans d'autres villes ont indiqué que leur décision s'expliquait surtout par des raisons personnelles, c'est-à-dire qu'ils souhaitent entretenir les liens avec leur famille, leurs amis ou leurs proches. Encore une fois, cette constatation met en évidence le fait que la famille et les amis constituent des facteurs importants.

9. Selon les données de la deuxième vague de l'ELIA, 32 % des chômeurs non étudiants âgés de 18 à 64 ans en 2014 ont déclaré qu'ils répondraient « Oui » à la question « Déménageriez-vous dans une autre région de la province si on vous offrait un emploi qui vous convient? » (Statistique Canada, 2016, LSUP_Q15). Donc, d'après les résultats de l'Enquête sociale générale de 2016 et de l'ELIA de 2014, les chômeurs sont plus portés à déménager à l'intérieur de leur province que dans une autre province.

Tableau 2-1
Pourcentage de chômeurs qui ne déménageraient pas dans une autre ville dans leur province, selon la principale raison pour ne pas déménager et selon certains groupes — partie 1

Principale raison pour ne pas déménager dans une autre ville	Personnes âgées de 15 à 64 ans	Hommes	Femmes	Personnes âgées de 15 à 39 ans	Personnes âgées de 40 à 64 ans	Personnes mariées	Personnes non mariées
				pourcentage			
Raisons personnelles	**36,2**	**28,8**	**47,3**	**31,7**	**40,8**	**46,1**	**26,3**
Pour rester proche de la famille et des amis	20,1	17,3	24,3	20,2	20,0	22,0	18,2
Pour prendre soin d'un membre de la famille	4,7	4,7	4,8	2,0	7,5	4,1	5,4
Mon conjoint ou conjointe ou mes enfants ne voudraient pas déménager	11,4	6,8	18,2	9,5	13,3	20,1	2,7
Un déménagement serait trop exigeant	1,7	1,8	1,5	2,2	1,1	1,7	1,6
Le logement coûte trop cher ailleurs	1,8	0,8	3,3	1,9	1,7	1,1	2,6
Un déménagement ne serait pas possible pour des raisons financières	11,1	10,8	11,5	12,1	10,0	6,3	15,8
Autre	6,1	7,3	4,3	4,7	7,5	8,3	4,0
Total	**56,9**	**49,5**	**67,9**	**52,7**	**61,2**	**63,5**	**50,3**
				numéro			
Taille de l'échantillon	660	365	295	267	393	317	343

Note : L'échantillon est composé de chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui ne sont pas étudiants. En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2016.

Tableau 2-2
Pourcentage de chômeurs qui ne déménageraient pas dans une autre ville dans leur province, selon la principale raison pour ne pas déménager et selon certains groupes — partie 2

Principale raison pour ne pas déménager dans une autre ville	Personnes âgées de 15 à 64 ans	Personnes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant un niveau de scolarité inférieur	Personnes plus scolarisées	Personnes qui cherchent un travail depuis 16 semaines ou moins	Personnes qui cherchent un travail depuis plus de 16 semaines	Personnes ayant éprouvé des difficultés financières	Personnes n'ayant pas éprouvé aucune difficulté financière
				pourcentage			
Raisons personnelles	**36,2**	**31,6**	**38,8**	**34,6**	**38,3**	**31,1**	**40,2**
Pour rester proche de la famille et des amis	20,1	19,0	20,7	19,7	20,6	16,1	23,2
Pour prendre soin d'un membre de la famille	4,7	3,9	5,2	3,0	6,9	5,1	4,4
Mon conjoint ou conjointe ou mes enfants ne voudraient pas déménager	11,4	8,8	12,9	11,9	10,8	9,9	12,6
Un déménagement serait trop exigeant	1,7	2,2	1,4	2,1	1,2	1,5	1,8
Le logement coûte trop cher ailleurs	1,8	3,5	0,9	1,5	2,3	2,0	1,7
Un déménagement ne serait pas possible pour des raisons financières	11,1	9,4	12,0	11,0	11,1	14,1	8,7
Autre	6,1	7,9	5,1	6,9	5,2	7,0	5,4
Total	**56,9**	**54,6**	**58,2**	**56,1**	**58,0**	**55,7**	**57,9**
				numéro			
Taille de l'échantillon	660	256	404	390	280	280	380

Note : L'échantillon est composé de chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui ne sont pas étudiants. En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2016.

Graphique 4
Pourcentage de chômeurs qui ne déclarent aucun obstacle à la mobilité intraprovinciale de la main-d'œuvre

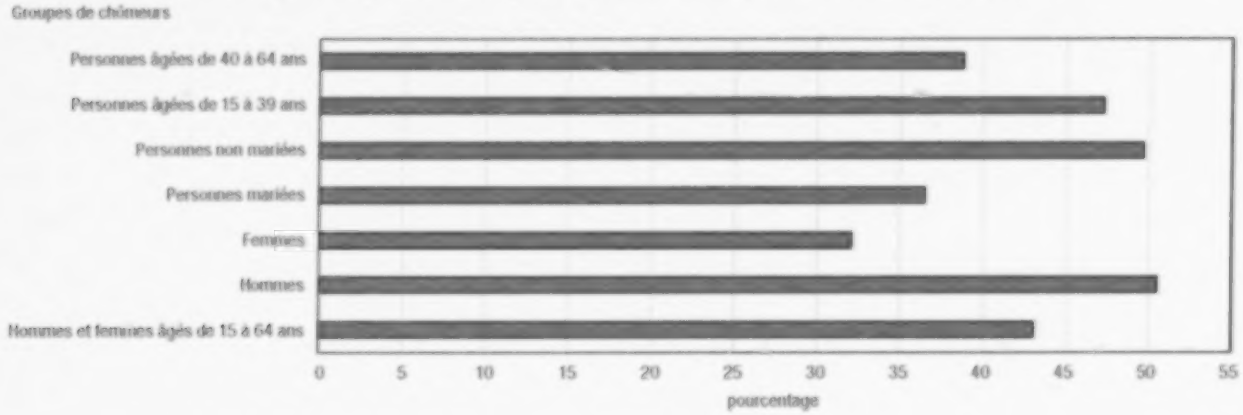

Note : Les chômeurs âgés de 15 à 64 ans qui ne sont pas étudiants.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2016.

Conclusion

Malgré l'intérêt que manifestent depuis longtemps les chercheurs et les décideurs à l'égard de la mobilité de la main-d'œuvre, ces derniers savent relativement peu de choses sur les obstacles à la mobilité des chômeurs canadiens. À l'aide des données de l'Enquête sociale générale de 2016, la présente étude permet d'éclairer la discussion.

Les résultats indiquent que la majorité des chômeurs canadiens n'accepteraient pas une offre d'emploi dans une autre province ou ailleurs dans leur province de résidence s'ils en recevaient une. Les principales raisons sont le désir ou le besoin de rester proche de la famille et des amis ou de prendre soin d'un membre de la famille ou encore de tenir compte de l'opinion de son conjoint ou de sa conjointe ou de ses enfants. Par conséquent, les considérations familiales jouent un rôle important dans la volonté (ou l'absence de volonté) des chômeurs de déménager dans d'autres régions pour trouver un emploi. En revanche, très peu de répondants ont indiqué que le fait que leurs titres de compétences ne soient pas reconnus à l'extérieur de leur province limitait leur mobilité interprovinciale.

Il convient de mentionner quelques contraintes. Tout d'abord, les données utilisées dans la présente étude mesurent les réponses des chômeurs canadiens et ne tiennent donc pas compte des obstacles à la mobilité auxquels sont confrontés les Canadiens qui travaillent actuellement. Deuxièmement, les réponses fournies par les répondants sont le produit de leur environnement économique et de leur environnement social. Par exemple, si le chômage à long terme atteignait des niveaux assez élevés dans certaines régions, il serait concevable que certains chômeurs qui y habitent revoient à la hausse leur volonté d'accepter des offres d'emploi ailleurs. À la lumière de cet exemple, il serait plus juste d'interpréter les réponses fournies dans le cadre de l'enquête comme étant conditionnelles aux paramètres économiques, institutionnels et sociaux actuels.

Malgré tout, les données apportent un éclairage nouveau sur un problème important. Plus précisément, elles mettent en évidence la complémentarité entre des enquêtes fondées sur des méthodes économétriques classiques et des enquêtes qui demandent aux personnes pourquoi elles ne voudraient pas déménager ailleurs. Bien que les enquêtes fondées sur des méthodes économétriques classiques permettent d'évaluer l'effet causal de divers facteurs qui favorisent ou entravent la mobilité (par exemple, l'effet causal des écarts de salaires entre les régions sur la mobilité), elles sont mal adaptées pour dégager ce qui pousse les répondants à déménager. Les réseaux sociaux représentent un facteur déterminant important du bien-être individuel. Étant donné que la mobilité de la maind'œuvre entraîne la perturbation de ces réseaux, il pourrait s'avérer utile d'intégrer la relation entre les liens sociaux et le bien-être dans les discussions sur la flexibilité du marché du travail et sur la mobilité de la main-d'œuvre.

Bibliographie

Bewley, T.F. 1999. *Why Wages Don't Fall During a Recession*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.

Courchene, T. 1970. « Interprovincial migration and economic adjustment ». *Canadian Journal of Economics* 3 (4) : 550 à 576.

Courchene, T. 1984. *Migration, Income, and Employment : Canada 1965-68*. Montréal : Institut C.D. Howe.

Day, K.M. et S.L. Winer. 2012. *Interregional Migration and Public Policy in Canada*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.

Gomez, R. et M. Gunderson. 2007. *Barriers to the Inter-provincial Mobility of Labour*. Collection Documents de travail, n° 2007-09. Ottawa : Industrie Canada. Disponible au lien suivant : https://www.ic.gc.ca/eic/site/eas-aes.nsf/vwapj/wp200709.pdf/$file/wp200709.pdf (en anglais seulement) (consulté le 12 octobre 2017). 27 pages.

Grant, E.K. et J. Vanderkamp. 1976. *The Economic Causes and Effects of Migration : Canada 1965-1971*. Ottawa : Economic Council of Canada.

Helliwell, J.F., R. Layard et J. Sachs, éditeurs. 2012. *World Happiness Report*. New York : Earth Institute, Columbia University. Disponible au lien suivant : https://issuu.com/earthinstitute/docs/world-happiness-report (consulté le 12 octobre 2017).

Helliwell, J.F. et R.D. Putnam. 2004. « The social context of well-being ». *Philosophical Transactions of the Royal Society of London, Series B, Biological Sciences* 359 : 1435 à 1446.

Macmillan, K. et P. Grady. 2007. *Interprovincial Barriers to Internal Trade in Goods, Services and Flows of Capital : Policy, Knowledge Gaps and Research Issues*. Collection Documents de travail, no 2007-10. Ottawa : Industrie Canada. Disponible au lien suivant : https://mpra.ub.uni-muenchen.de/8709/1/MPRA_paper_8709.pdf (en anglais seulement) (consulté le 13 octobre 2017). 36 pages

Statistique Canada. (s.d.) *Enquête sociale générale Les Canadiens au travail et à la maison*. Dernière mise à jour le 27 juillet 2016. Disponible au lien suivant : https://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/menages/5221 (consulté le 12 octobre 2017).

Statistique Canada. 2016. *Étude longitudinale et internationale des adultes, 2014 : Questionnaire sans le cheminement des questions*. Disponible au lien suivant : http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/instrument/5144_Q3_V2-fra.pdf (consulté le 12 octobre 2017). 242 pages.

VanderKamp, J. 1968. « Interregional mobility in Canada: A study of the time pattern of migration ». *Canadian Journal of Economics* 1 (3) : 595 à 608.

VanderKamp, J. 1971. « Migration flows: Their determinants and the effects of return migration ». *Journal of Political Economy* 79 (5) : 1012 à 1031.